

# Le rôle de la France au Rwanda : les journalistes français au cœur d'une nouvelle guerre de mémoire (1994-2015)

**François Robinet\***

En 1994, plus de 800 000 personnes, principalement Tutsi, ont été massacrées au Rwanda. Forces armées rwandaises (FAR), gendarmerie, garde présidentielle et milices furent secondées dans cette œuvre de destruction par des millions de simples citoyens, nourris de fanatisme par l'idéologie extrémiste du *Hutu Power*<sup>1</sup>. Ce génocide revêt des singularités désormais bien identifiées par la recherche française et internationale : fulgurance, diversité des modes d'extermination, dimension religieuse des massacres et mobilisation de l'ensemble des rouages de l'État pour tendre vers la plus grande efficacité possible<sup>2</sup>, autant de spécificités qui ont à l'époque en partie échappé à nombre d'observateurs<sup>3</sup>.

Loin d'être étrangère à ces événements, la France s'est trouvée impliquée au Rwanda selon des modalités diverses. Dès octobre 1990, François Mitterrand

décide d'apporter le soutien de deux régiments français aux FAR engagées dans une guerre contre le Front patriotique rwandais (FPR). Il s'agit alors de soutenir le régime de Juvénal Habyarimana, considéré comme allié de la France, contre un FPR jugé trop proche des intérêts anglo-saxons. Malgré les alertes lancées par certaines organisations de défense des droits de l'homme, cette présence française se maintient dans le pays jusqu'en décembre 1993 dans un contexte de radicalisation du régime, de massacres à répétition et d'une difficile mise en place des accords d'Arusha. Pendant les mois du génocide, la France reste un acteur central de la crise : opération Amaryllis en avril 1994, pour évacuer les ressortissants ; soutien à l'ONU d'une politique de désengagement de la communauté internationale ; organisation de l'opération « militaro-huma-

---

\* Maître de Conférences en histoire, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, co-secrétaire de rédaction du *Temps des Médias*.

nitaire» Turquoise à partir du 21 juin 1994, une implication qui a fait l'objet de nombreuses publications de nature scientifique<sup>4</sup>. La relation ambiguë entretenue avec le régime Habyarimana, puis avec le Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) qui prend en charge la politique d'extermination, explique que cette histoire commune ait été depuis 1994 à l'origine d'une violente controverse politique et médiatique.

À travers une étude des discours produits sur le rôle joué par la France, cette contribution s'attachera à comprendre comment un tel événement, passé relativement inaperçu durant les premières semaines des massacres, s'est ensuite inscrit de manière durable dans le paysage politique français, au point de donner lieu à une véritable guerre de mémoire comparable, à certains égards, aux autres grands conflits mémoriels que la France a traversé au cours du XX<sup>e</sup> siècle (l'affaire Dreyfus, Vichy, la guerre d'Algérie...)<sup>5</sup>. Fortement critiqués pour la couverture effectuée en 1994, comment les journalistes sont-ils revenus sur les faits *a posteriori*? Les médias ne constituent-ils ici que des relais, des chambres d'écho ou des filtres de mémoires en circulation en France et à l'étranger? Dans quelle mesure ne sont-ils pas aussi producteurs de mémoire au sens où certains d'entre eux peuvent porter et diffuser leur propre récit des événements?

Cet article synthétise les résultats de plusieurs temps de recherche<sup>6</sup>. Différents sous-corpus ont été mobilisés avec une triple focalisation. Focalisation sur les moments où le sujet occupe durablement la «une» de l'actualité comme ce fut le cas en 1998, 2004 et 2014. Focalisation sur les médias d'information et sur leurs logiques propres, ce qui n'exclut pas la mise en relation avec d'autres formes de productions culturelles (romans, essais et témoignages, films de fiction) susceptibles d'influencer le contexte de la production de l'information. Focalisation enfin sur la circulation des discours entre la télévision<sup>7</sup> – considérée ici comme un vecteur primordial de mémoire – et d'autres formes de productions médiatiques (articles de presse écrite, journaux parlés de France Inter)<sup>8</sup>.

Il est difficile de proposer dans les limites de cet article un récit exhaustif de la construction de la mémoire des faits *par* et *via* les médias. Aussi la démonstration sera-t-elle centrée sur l'identification de différentes périodes de retour sur l'événement, en se fondant sur les critères suivants: **1)** le nombre, la nature et la durée des productions recensées; **2)** les contextes et logiques de programmation; **3)** les sources, les témoins et les médiateurs mobilisés pour décrire, raconter ou expliquer le rôle joué par la France; **4)** les caractéristiques des discours et récits produits

sur les événements. Les récits médiatiques diffusés depuis 1994 témoignent de la persistance de mémoires rivales et antagonistes et d'une controverse durable sur le sujet. Ces mémoires conflictuelles s'enracinent dans les représentations et récits nés en 1994 et ce malgré le travail de pédagogie, de déconstruction et de clarification opéré au gré des enquêtes journalistiques, de la diffusion du savoir scientifique et de la mise en valeur de témoignages selon des temporalités où les périodes de commémoration jouent un rôle crucial.

### **Une controverse enracinée dans le récit dominant de 1994**

Au fondement des récits qui circulent depuis 1994 se trouvent les discours, les images et les interprétations qui se sont imposés dans l'espace public au moment des faits. Rappelons quelques jalons précieux à l'heure d'analyser les récits postérieurs<sup>9</sup>.

### ***Valorisations médiatiques de l'action salvatrice de la France***

La médiatisation proposée en 1994 connaît plusieurs phases distinctes. Dans un premier temps, du 7 au 15 avril 1994, le Rwanda bénéficie d'une attention soutenue de la part des médias français et occidentaux<sup>10</sup>. Les journalistes se focalisent sur les opérations d'évacuation des ressortissants et

peinent à préciser la nature des massacres et les responsabilités des différents acteurs. Le prisme de la guerre ethnique et de massacres générés par la guerre civile domine et ce sont les doutes, les approximations et les confusions qui imprègnent la plupart des discours médiatiques. Après une période de net recul de la couverture en plein cœur du génocide, à la suite du départ des Occidentaux, une deuxième phase de médiatisation s'ouvre à la mi-mai. Les rédactions françaises profitent de l'arrivée dans les zones libérées par le FPR et dans les camps de réfugiés à la frontière tanzanienne de plusieurs envoyés spéciaux pour proposer des sujets décryptant les modalités des massacres et l'identité des victimes. Le terme de génocide commence à être employé alors que s'impose un cadrage centré sur la montée de la préoccupation humanitaire.

C'est dans ce contexte qu'émerge une polémique sur la responsabilité des autorités françaises dans les événements en cours. Dans une lettre ouverte adressée à François Mitterrand le 18 mai 1994, Médecins sans Frontières (MSF) évoque la « responsabilité écrasante » et l'« extermination systématique et programmée des opposants à une faction soutenue et armée par la France »<sup>11</sup>. Ces accusations sont également portées par Jean-Hervé Bradol, responsable des programmes de MSF

France au Rwanda qui, de retour de Kigali, déclare lors du *20 heures* de TF1 face à Patrick Poivre d'Arvor :

« Le rôle de la France dans ce pays et les responsabilités de la France sont particulièrement écrasantes [*sic*]. Les gens qui massacrent aujourd'hui, qui mettent en œuvre cette politique planifiée et systématique d'extermination sont financés, entraînés et armés par la France (...). On n'a entendu aucun responsable français condamner clairement les auteurs de ces massacres. Et pourtant ces gens sont bien connus de l'État français puisqu'ils sont entraînés et équipés par eux »<sup>12</sup>.

Cette campagne de MSF initie une série de publications très critiques à l'égard du soutien accordé par Paris<sup>13</sup> : des journalistes spécialistes du dossier mettent alors en avant l'assistance financière de la France, les liens familiaux entre les familles Mitterrand et Habyarimana, des livraisons d'armes effectuées par Paris au profit de Kigali ou encore l'évacuation par la France d'une partie de l'entourage présidentiel rwandais en avril 1994. Ces éléments sont d'autant plus gênants pour l'Élysée et Matignon qu'ils sont rendus publics au moment où plusieurs ONG reprochent à Paris sa passivité.

La mise en cause croissante de la France est une des motivations qui pousse Paris à agir et à organiser, à

partir du 21 juin 1994, l'opération « militaro-humanitaire » Turquoise<sup>14</sup>. S'engage alors une troisième phase de la couverture, marquée par une très forte intensification de la médiatisation. Si les ambiguïtés de l'opération sont dénoncées dès l'origine par des organisations humanitaires et par quelques journalistes<sup>15</sup>, la majeure partie des rédactions inscrivent leurs productions dans un récit dominant qui place les soldats français dans le rôle de sauveurs d'une population rwandaise poussée à l'exil vers le Zaïre. Dès lors, les principales victimes de ce récit sont les civils hutu qui fuient les combats et l'avancée du FPR, puis luttent contre l'épidémie de choléra touchant les camps de réfugiés. Le génocide des Tutsi est largement relégué à l'arrière-plan et l'événement se résume le plus souvent à une mission salvatrice menée par la France dans un contexte de catastrophe humanitaire. Ce récit médiatique dominant aboutit ainsi : **1)** à instiller le doute quant à la nature et à l'origine des victimes ; **2)** à rendre confuses voire à inverser les responsabilités des massacres (les génocidaires hutu deviennent des victimes quand le FPR qui met fin au génocide devient l'agresseur) ; **3)** à héroïser le rôle de la France, de ses responsables politiques et de ses soldats. Tel est le socle à partir duquel les souvenirs communs sur l'événement vont se construire, se déployer, se reconfigurer.

### ***La circulation persistante de lourdes accusations contre les responsables français (1994-1998)***

Durant les mois qui suivent le génocide, les rédactions françaises restent en alerte sur le Rwanda et sur la situation dans la Région des Grands lacs du fait de la situation dans les camps de réfugiés, de certaines exactions commises par le FPR<sup>16</sup> puis, à partir d'octobre 1996, du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> Guerre du Congo<sup>17</sup>.

En dépit de la couverture relativement uniforme du mois de juillet 1994, la polémique ne semble pas close. Dans une démarche visant à comprendre les conditions de possibilité d'un tel événement, quelques productions journalistiques et/ou militantes tentent de clarifier les responsabilités françaises<sup>18</sup>. C'est le cas d'articles, de témoignages, d'essais et d'enquêtes proposés par des journalistes français engagés (Pascal Krop; Mehdi Ba)<sup>19</sup> ou par certains de leurs confrères étrangers (Colette Braeckman)<sup>20</sup>. Des enquêtes sont également menées dans la presse écrite sur les génocidaires qui se sont réfugiés en France et sur la tolérance voire le soutien accordé par les autorités françaises et/ou l'Église catholique<sup>21</sup>.

À la télévision, *La Marche du siècle* consacre dès le 21 septembre 1994 un volet complet à l'historique de la coopération entre la France et le Rwanda<sup>22</sup>. Les journalistes reviennent sur les

accords d'assistance de 1975 et de 1992, sur l'intervention française pour s'opposer au FPR en octobre 1990, sur l'aide matérielle apportée dans un contexte de militarisation du régime. À cette occasion, des images d'archives de Juvénal Habyarimana dans la cour de l'Élysée, aux côtés de François Mitterrand, ou de soldats français en opération au Rwanda sont diffusées et constitueront un des matériaux de base – avec les images tournées en 1994 – des retours effectués par la télévision sur le sujet. Quelques mois plus tard, le magazine *Géopolis* consacre également une de ses éditions au rôle de la France et qualifie l'opération Turquoise d'«alibi humanitaire pour une manœuvre politique»<sup>23</sup>. Malgré ces quelques productions marquantes, le sujet reste toutefois relativement souterrain jusqu'en 1998.

### ***Le rôle de la France au cœur du débat public (1998)***

Il faut en effet attendre l'année 1998 pour que la controverse occupe de manière durable la «une» de l'actualité. L'enquête de Patrick de Saint-Exupéry publiée en quatre volets du 12 au 15 janvier 1998 dans *Le Figaro* joue à cet égard un rôle remarquable. Celle-ci est présentée par Charles Lambroschini comme étant centrée sur le rôle de la France dans le génocide :

« Dans ce dossier, la France se prétend vertueuse et dégage toute responsabilité, voire même tout examen de responsabilité. Pire, elle entend donner des leçons. (...). Accusée de complicité, mise en cause dans des ventes d'armes, soupçonnée de soutenir un régime génocidaire, la patrie des droits de l'homme a choisi de se taire. »<sup>24</sup>

Mentionnée en « une » pour les quatre éditions citées, l'enquête est successivement consacrée au rôle de la France pendant le génocide<sup>25</sup>, à sa collaboration avec le régime Habyarimana (1990-1993), à la politique menée de 1993 à 1994 à la suite des accords d'Arusha et à l'opération Turquoise<sup>26</sup>. Entre compilation d'informations déjà connues et « révélations », l'enquête vise à montrer que la France porte une lourde responsabilité dans les événements de 1994. Patrick de Saint-Exupéry appuie son récit sur des témoignages d'acteurs proches du dossier. Il établit que la France est engagée, dès octobre 1990, dans une guerre contre le FPR qui vise à contrer les supposées visées expansionnistes de la Grande-Bretagne<sup>27</sup>. Dans ce contexte, l'Élysée ferme les yeux sur les remontées d'informations évoquant des massacres et la dérive génocidaire du régime d'Habyarimana. Il rappelle que la France a poursuivi ses livraisons d'armes au Rwanda après le déclenchement

du génocide et que certains responsables rwandais ont été reçus à Paris après le 7 avril<sup>28</sup>. L'enquête s'achève par un retour sur les ambiguïtés de l'opération Turquoise qui a, selon lui, certes sauvé des vies, mais a aussi couvert la fuite de membres du GIR, tout en préservant leur principal moyen de communication, la Radio des Mille Collines<sup>29</sup>. Si certains de ces faits sont parfois déjà connus des spécialistes du dossier<sup>30</sup>, la cohérence que leur confère Patrick de Saint-Exupéry et la place que leur réserve *Le Figaro* – dont la rédaction en chef avait pourtant largement soutenu l'opération Turquoise – donnent à ces informations un écho important, comme en attestent les nombreuses citations et reprises par les autres rédactions et l'attitude d'enquête qui prévaut désormais dans les quotidiens étudiés<sup>31</sup>.

L'impact de cette enquête est sans aucun doute renforcé par un contexte favorable (témoignage du général canadien Dallaire devant le TPIR ; publication, en décembre 1997, des conclusions des travaux de la commission d'enquête du Sénat belge ; reconnaissance des erreurs de la communauté internationale par Kofi Annan et Bill Clinton...). Dans ce contexte polémique, est lancée en mars 1998 à l'initiative d'un petit groupe de députés une mission d'information parlementaire « sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda

entre 1990 et 1994»<sup>32</sup>. Celle-ci bénéficie d'un intérêt conséquent de la part des rédactions qui tentent, à partir de la fin mars 1998, de répondre à une question principale : quelle est la responsabilité de la France dans le génocide<sup>33</sup>? Elles suivent durant trois mois les travaux des parlementaires, relaient les témoignages des humanitaires, des responsables politiques, des militaires et des chercheurs interrogés. En dépit d'analyses parfois contradictoires et de la présentation très euphémisée des responsabilités françaises à la télévision par le président de la mission Paul Quilès<sup>34</sup>, cette médiatisation engendre une véritable reconfiguration du récit sur le rôle de la France : tandis qu'en juillet 1994 les récits critiques s'étaient trouvés marginalisés par une communication officielle française imposant l'image d'une France engagée au service des vies précaires, les productions journalistiques de l'année 1998 tendent désormais à mettre en valeur les responsabilités françaises, la neutralité coupable des autorités françaises voire, pour les positions les plus tranchées, des formes de complicité.

### **Commémorations, reconfigurations des récits et aléas politiques**

De la fin des années 1990 au début des années 2010, ces récits trouvent

de multiples occasions de s'altérer, de s'enrichir ou de se reconfigurer. Quelles sont les principales étapes de ces reconfigurations et quels acteurs en sont à l'origine?

### ***Les commémorations de 2004 : vers la fin des polémiques?***

De 1998 à 2004, la question française reste présente de manière diffuse dans les médias hexagonaux.

Le thème du jugement des génocidaires fait l'objet d'un nombre d'articles et de sujets non négligeable dans la mesure où se mettent en place le Tribunal pénal international pour le Rwanda, les *Gacaca*<sup>35</sup> ainsi que des procès en Suisse et en Belgique. Cette actualité donne lieu à la diffusion d'enquêtes à des heures de forte audience<sup>36</sup>, y compris à la télévision : un dispositif télévisuel récurrent croise recherche de preuves et interviews de témoins en France et au Rwanda afin de révéler l'ampleur des charges qui portent sur les présumés génocidaires. *A priori* éloignés du rôle de la France, ces dispositifs sont cependant fondamentaux en ce qu'ils mettent en valeur le rôle d'accueil joué par la France dès 1994 et permettent de replacer les génocidaires dans le même espace et dans la même temporalité que les publics auxquels s'adressent ces émissions. Cette période donne également lieu à l'émergence de figures nouvelles dans la

transmission d'une mémoire de l'événement. C'est par exemple le cas du journaliste-écrivain Jean Hatzfeld qui publie le premier ouvrage, *Dans le nu de la vie* (2000), d'une série consacrée au génocide<sup>37</sup>. Si Jean Hatzfeld s'intéresse d'abord au recueil de la parole des rescapés puis des bourreaux, son œuvre contribue surtout à sensibiliser le public aux singularités du génocide ainsi qu'à sa portée universelle<sup>38</sup>.

Il faut cependant attendre l'année 2004 pour retrouver une médiatisation proche du niveau de celle de 1998. Ce retour sur l'événement est lié aux commémorations du 10<sup>e</sup> anniversaire mais aussi à certains faits d'actualité et au désir de quelques journalistes de rouvrir la controverse. Dès le 10 mars 2004, Stephen Smith, désormais au service Afrique du *Monde*, publie une série d'articles fondés sur des éléments de conclusions du rapport de l'enquête du juge Bruguière<sup>39</sup>. Quatre grands axes structurent la vision que Smith diffuse des événements: **1)** le FPR serait responsable de l'attentat qui a coûté la vie à Habyarimana, attentat qu'il considère comme l'événement déclencheur du génocide<sup>40</sup>; **2)** il insiste sur les massacres perpétrés par le FPR avant, pendant et après le génocide et souligne régulièrement le caractère autoritaire du régime de Kigali<sup>41</sup>; **3)** un autre leitmotiv correspond à la mise en cause de l'ONU accusée de

ne pas avoir enquêté sur l'attentat et de chercher à protéger le régime de Kigali<sup>42</sup>; **4)** le rôle joué par la France est presque totalement évacué de la vision donnée de l'événement<sup>43</sup>.

Si la rédaction du *Monde* est plutôt au diapason de son journaliste<sup>44</sup>, les autres rédactions ont des réactions contrastées. Seul *Libération*, par la plume de Christophe Ayad, questionne prudemment ces affirmations, souligne l'opportunité de leur divulgation à quelques semaines des commémorations et estime que «cette fuite en dit long sur l'état d'esprit d'une partie des dirigeants français, qui continuent à ne pas pardonner à Kagame, anglophone, d'avoir pris le pouvoir au Rwanda»<sup>45</sup>. Les autres rédactions accordent peu de crédit aux allégations de Smith qui sont seulement rapportées, voire le plus souvent passées sous silence. Plusieurs journalistes manifestent leur méfiance envers ce qui apparaissait déjà à l'époque comme une tentative de déstabilisation de Kagame<sup>46</sup>. En contradiction avec la ligne éditoriale du *Monde* en 1998 et avec celle de nombre de ses confrères en 2004, Smith et *Le Monde* semblent vouloir profiter des commémorations pour réécrire l'histoire du génocide, ou en tout cas imposer une mémoire différente des événements, un changement de perspective qui va se heurter au travail d'investigation et de réflexion mené par leurs confrères.

Les commémorations de 2004 bénéficient d'une couverture relativement conséquente. Les rédactions proposent des formats spéciaux, des reportages, des entretiens et n'hésitent pas à placer l'événement à la « une ». La volonté de mettre en avant des témoins des événements, de faire preuve de pédagogie et de proposer un récit relativement proche du récit historique tel qu'il était consolidé à l'époque sont trois tendances remarquables des productions diffusées en ce mois d'avril 2004. Trois thématiques dominent la couverture : les célébrations organisées à Kigali, l'étude des origines et des modalités du génocide et enfin le rôle joué par la France. Certes moins visible qu'en 1998, ce dernier thème reste présent et ce d'autant plus qu'un incident diplomatique perturbe les célébrations, puisque Paul Kagame réitère en public, en présence du secrétaire d'État aux Affaires étrangères Renaud Muselier, ses accusations contre la France, lui reprochant notamment d'avoir « armé et entraîné sciemment les soldats gouvernementaux et les milices qui allaient commettre un génocide »<sup>47</sup>.

La controverse se poursuit à l'issue des célébrations. Stephen Smith produit par exemple quatre articles qui tentent de discréditer l'ouvrage de Patrick de Saint-Exupéry sorti le 1<sup>er</sup> avril 2004<sup>48</sup>. Il reproche notamment au journaliste du *Figaro* l'accusation portée contre la

France de « complicité » de génocide<sup>49</sup>. À l'inverse, Vincent Hugué de *L'Express* et la rédaction de *Libération* semblent assez proches de la vision que Patrick de Saint-Exupéry livre de l'événement et produisent, dans la continuité de la tonalité critique qui avait marqué la couverture d'avril 1998, des enquêtes très fouillées sur les responsabilités françaises<sup>50</sup>.

Plusieurs réactions indignées de responsables politiques français aux propos de Kagame attestent de la persistance du climat polémique qui entoure la participation des médias au processus de construction mémorielle. Marc Nexon synthétise ces réactions de la manière suivante : « Formuler la question [ndlr : du rôle de la France] suffit à enflammer la classe politique. “Scandaleux !” s'indigne Michèle Alliot-Marie, la ministre de la Défense. “Non, non et non, je m'inscris en faux contre ça”, tempête Alain Juppé, à l'époque ministre des Affaires étrangères. “Nous étions engagés dans une course de vitesse contre les extrémistes”, se défend Hubert Védrine, l'ex-secrétaire général de l'Elysée. »<sup>51</sup> Une tribune de Dominique de Villepin, publiée dans *Libération*, le 25 mars 2004, tente de réactiver l'argumentaire présenté par les responsables politiques français en juillet 1994 : il réaffirme les buts humanitaires de Turquoise, la durée limitée de l'opération, la légalité internationale

dans laquelle elle s'inscrivait ainsi que la participation d'autres pays africains<sup>52</sup>. Conscient du tournant qu'a constitué le génocide pour l'image de la diplomatie française en Afrique<sup>53</sup> et de la gêne que la mémoire de ces événements peut encore provoquer, à un moment où Paris se réengage sur le continent<sup>54</sup>, le Ministre n'hésite pas à valoriser le rôle de la France et à reconstruire au moins partiellement la mémoire des événements<sup>55</sup>.

### ***Hésitations et retour sur le devant de la scène des récits révisionnistes et négationnistes (2005-2009)***

La période qui suit est une période charnière au sens où la controverse reste présente mais ne ressurgit que de manière épisodique dans les médias, une période durant laquelle apparaissent de nouveaux acteurs et de nouvelles formes de reconfiguration des récits.

S'affirment tout d'abord, dans la continuité des discours officiels ou des écrits de Smith, une série de productions qui visent à déculpabiliser la France et à proposer une vision alternative de l'histoire du génocide. Si on en connaît aujourd'hui les biais, les erreurs et les partis pris<sup>56</sup>, l'enquête du juge Bruguière est souvent une des sources à laquelle s'abreuvent des journalistes et essayistes gravitant autour de cette mouvance qui bénéficie d'une visibilité accrue de 2005 à 2009. Le

plus médiatique est sans aucun doute Pierre Péan qui publie en 2005 un ouvrage qui fait grand bruit, *Noires fureurs, blancs menteurs*<sup>57</sup>. Péan y réactive la grille de lecture ethnique, fait porter la responsabilité de l'attentat et du génocide sur Kagame et dénonce les crimes de ce dernier et de ses alliés anglo-saxons. Invité sur les plateaux de télévision ou interviewé dans la presse, face à des journalistes parfois peu aux faits de l'histoire rwandaise, il peut développer sa vision du génocide et inverser à l'envi les responsabilités<sup>58</sup>.

La construction d'une vision des faits déresponsabilisant les autorités françaises bénéficie de différents facteurs favorables : **1)** la tension entre Paris et Kigali est forte puisqu'à la suite du lancement par le juge Bruguière de neuf mandats d'arrêt contre des personnalités rwandaises, les relations diplomatiques sont rompues entre les deux pays de 2006 à 2009 ; **2)** une série de publications d'anciens militaires membres de l'association France-Turquoise est publiée pour contester les accusations portées contre la France et mettre en valeur le rôle exemplaire des soldats français<sup>59</sup> ; **3)** des rapprochements s'opèrent entre journalistes tentant de réviser l'histoire du génocide, membres de l'association France-Turquoise, d'anciens responsables politiques français<sup>60</sup> et un historien controversé<sup>61</sup>. Cette vision des faits trouve de manière durable

des relais parmi certains titres de presse comme *Marianne* ou *Causeurs* qui valorisent un récit qui charge l'ONU, les États-Unis et Kagame pour mieux dédouaner la France<sup>62</sup>.

Les représentants de cette « galaxie » – Paul Quilès, Pierre Péan, le lieutenant-colonel de gendarmerie Michel Robardey, le général Jean-Claude Lafourcade, l'ancien officier de la Légion étrangère Jacques Hogard, le sénateur Xavier de Villepin, l'ancien ambassadeur du Rwanda en France Jean-Marie Vianney Ndagijimana, ou encore Victoire Ingabire Umuhoza (présidente des *Forces Démocratiques Unifiées*) – se réunirent par exemple au Sénat à l'initiative du Club démocratie le 20 octobre 2007. S'ils peuvent porter des points de vue et des récits différents, tous se retrouvent sur l'euphémisation des responsabilités françaises, sur la désignation de Kagame comme principal responsable des événements et sur l'idée d'une tendance de l'historiographie à minimiser les massacres de Hutu<sup>63</sup>. S'ajoutent à cela, pour certains d'entre eux, l'attention portée aux témoignages d'anciens génocidaires, de leurs proches ou d'opposants au régime en place à Kigali, ainsi que le désir de défendre la mémoire de François Mitterrand.

Depuis 2005, émerge ainsi, une autre mémoire des faits qui bénéficie d'une visibilité du fait de la complai-

sance de certains journalistes, des relais qu'elle trouve au sein de certains réseaux militants et de blocages mémoriels au sommet de l'État. Que restait-il de cette mémoire au moment de célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire du génocide ?

### **Les commémorations de 2014 : entre poursuite de la démarche d'enquête et posture d'indignation morale**

À partir de 2009, la télévision revient ponctuellement sur le sujet à travers la programmation de documentaires spécifiquement consacrés à la question française<sup>64</sup> ou par le biais d'enquêtes sur la situation du Rwanda contemporain. Dans la presse écrite, la controverse ressurgit également de manière épisodique au gré de l'actualité<sup>65</sup>. Apparaissent alors durant cette période charnière certaines thématiques et certains médiateurs placés au cœur de la couverture des commémorations du 20<sup>e</sup> anniversaire.

Placé sous la devise « Souvenir, unité, renouveau », le vingtième anniversaire du génocide des Tutsis donne lieu à des commémorations ayant une envergure particulière au Rwanda. Durant 100 jours – le temps du génocide – le pays vit au rythme des cérémonies, des témoignages de rescapés et des hommages rendus aux victimes. Un

des points d'orgue de ces célébrations correspond aux cérémonies du 7 avril au stade Amahoro, qui réunissent près de 30 000 spectateurs en présence de huit chefs d'États africains et d'une trentaine de délégations étrangères. Si de nombreux événements ont lieu en France, aucune célébration officielle n'est organisée par l'exécutif français. Pourtant, l'écho médiatique rencontré par ce vingtième anniversaire est assez remarquable.

**« Génération Kagame »,  
« nouveau Rwanda »  
et « question française »**

Conscientes du statut spécifique de l'événement, les rédactions et les directions de programme offrent des productions relativement nombreuses, visibles et diverses dans leurs formes. Les trois chaînes étudiées programment une dizaine d'émissions et de sujets – hors JT –, tandis que la presse écrite consacre plusieurs « unes » au Rwanda, des formats spéciaux (cahier spécial dans *Le Monde* du 8 avril 2014), des reportages à Kigali. Loin d'être en reste, les JT de France 2 proposent également quelques sujets sur les commémorations.

Plusieurs thématiques dominent la couverture. La première porte sur une des interrogations récurrente depuis 1994, à savoir le défi que constitue pour la société rwandaise la recons-

truction d'un vivre ensemble entre victimes et bourreaux ; les thèmes du pardon, de la réconciliation et de la reconstruction personnelle sont ainsi centraux. La thématique du « nouveau Rwanda » donne aussi l'occasion de louer la croissance économique et la modernisation du pays, de faire référence au « Singapour africain » ou aux résultats du projet Rwanda Vision 2020<sup>66</sup>. Enfin, le regard est centré sur la jeunesse – parfois nommée la « génération Kagame » – et sur les témoignages d'une génération qui n'a certes pas connu le génocide mais dont l'expérience de vie reste traversée par les échos, les secousses et les répliques de celui-ci<sup>67</sup>.

Pourtant, au-delà de ces questionnements sur l'identité rwandaise et sur la présence indépassable du génocide dans ce présent partagé<sup>68</sup>, la question française revient pendant plusieurs jours au cœur de la couverture. Ce retour s'explique notamment par les usages politiques de ce passé que font Paul Kagamé et d'anciens responsables français durant les commémorations. Si les observateurs ont surtout retenu les déclarations de Paul Kagame au stade Amahoro<sup>69</sup> ainsi que les réponses apportées par Edouard Balladur puis par Gérard Longuet<sup>70</sup>, force est de constater que ce sont Hubert Védrine et Alain Juppé, qui ouvrent les hostilités dès les 4 et 5 avril<sup>71</sup>. Face à un président

rwandais accusateur, les autorités françaises d'hier adoptent une même posture d'indignation pour dénoncer les outrances de Kagamé, défendre la politique menée par François Mitterrand et son état-major en 1994 et rappeler « le rôle exemplaire joué par Paris à l'époque »<sup>72</sup>. Face à ces récits divergents, quels furent les cadrages dominants de la couverture proposée par les rédactions étudiées ?

### ***Des tentatives de clarifications qui se heurtent à d'autres récits***

La tonalité générale des productions médiatiques choisissant de faire retour sur le rôle de la France est très accusatrice. Les journalistes mobilisent de nouveau un vocabulaire mettant en valeur les « erreurs », les « fautes », la « responsabilité » voire la « culpabilité » française. Représentatif de ce regard critique, l'article de Jean-Baptiste Naudet et de Christophe Boltanski – « La France a-t-elle mené une guerre secrète au Rwanda ? »<sup>73</sup> – revient sur le dossier à travers une série d'interrogations : « la France a-t-elle épousé la vision complotiste et raciale du pouvoir rwandais ? » ; « la France a-t-elle œuvré pour la paix ? » ; « la France s'est-elle rendue coupable de non-assistance à personne en danger ? ». Ces prises de positions critiques mobilisent les apports de publications récentes<sup>74</sup> ainsi que des témoignages inédits, comme celui

accordé par le capitaine d'artillerie Guillaume Ancel à Laure de Vulpian de France Culture<sup>75</sup>.

Face à ces enquêtes, les personnalités politiques en responsabilité en 1994 tentent d'imposer un tout autre récit. Hubert Védrine, Alain Juppé, Edouard Balladur ou Gérard Longuet se disent « indignés », « consternés », dénoncent la « falsification de l'histoire », en appellent au rétablissement de la vérité au nom de « l'honneur de nos soldats » ou de « l'honneur de la France ». La France aurait, selon eux, joué un rôle exemplaire du fait de sa dénonciation du génocide et de l'intervention Turquoise, alors que la communauté internationale aurait failli par son inaction. Les apports des historiens, de travaux de la Mission parlementaire ou d'enquêtes journalistiques ou militantes ne sont pas mobilisés, et c'est un récit replaçant la France dans le rôle de puissance salvatrice qui est de nouveau proposé à l'opinion<sup>76</sup>.

Cette crispation persistante d'anciens responsables, cherchant à réactiver un récit pourtant déconstruit par les témoignages et la documentation existante, se trouve revivifiée par les relais trouvés au sein de l'exécutif en place. En effet, les prises de position de Manuel Valls<sup>77</sup> et de Jean-Yves Le Drian<sup>78</sup> sont reprises par la grande majorité des rédactions qui optent parfois pour une mise en perspective

révélant les erreurs, omissions et simplification du discours officiel, ou qui rappellent par contraste les avancées du discours officiel sous Nicolas Sarkozy. Les confusions entretenues par les discours politiques se retrouvent dans les articles de *Marianne* ou de *Causeur*, qui prennent prétexte des exactions commises par Kagame et le FPR pour porter un regard sur le Rwanda focalisé sur la figure de son dirigeant, accusé d'être le commanditaire de l'attentat qui a coûté la vie au Président Habyarimana – et donc d'être directement responsable du déclenchement du génocide<sup>79</sup>.

En définitive, durant ces vingt années, un groupe de journalistes français aura contribué aux progrès de la connaissance sur les modalités des engagements français au Rwanda. En dialogue avec des journalistes étrangers, des milieux militants, les travaux de certains chercheurs et les avancées de la justice, ils auront permis d'attirer l'attention sur un certain nombre de faits, de témoignages et de documents. Si les motivations de ce groupe de journalistes restent à éclairer de manière précise et si la cohérence qu'ils donnent parfois à l'enchaînement de certains faits peut être discutée – tout comme certaines qualifications des responsabilités françaises –, force est de constater que ces travaux ont constitué l'un des

moteurs de l'intérêt des médias français pour l'événement. À ce titre, le génocide des Tutsis est désormais considéré par la profession comme un événement au statut singulier et les temps de commémorations donnent lieu à un réel effort de pédagogie et de clarification.

Cet effort est d'autant plus remarquable qu'il fait suite à une couverture qui, en 1994, avait globalement échoué à restituer la véritable nature de l'événement, et qu'il s'inscrit dans un contexte où les autorités françaises, d'hier et d'aujourd'hui, portent une interprétation des faits bloquée sur la vision fantasmée d'un engagement français qui aurait été salvateur et exemplaire. Ce récit, calqué sur le récit dominant de 1994, focalise par ailleurs les regards sur la figure de Kagame et sur les exactions commises par le FPR à la suite du génocide dans le but d'équilibrer voire de renverser les responsabilités. La réussite de ces opérations de brouillage de l'intelligibilité est permise par la persistance de faits encore mal connus, par le soutien de certains journalistes et essayistes et par la persistance dans les imaginaires de représentations traditionnelles valorisant l'action de la France dans le monde. Cette crispation rend difficile la construction d'une mémoire apaisée de l'événement et nourrit une controverse durable.

Au sein de cette guerre des mémoires, les historiens – et plus généralement les chercheurs – ont plusieurs rôles à jouer. Le premier est d'enrichir les travaux existants sur les modalités d'exécution du génocide, sur ses conditions de réalisation ou sur les récits construits sur l'événement pendant celui-ci et *a posteriori*. Le second est d'ouvrir plus largement les chantiers consacrés à l'étude des processus de décision de l'exécutif français, à la diversité des positions qui existent au sein de celui-ci, aux différentes temporalités et dimensions

des opérations Turquoise et Amaryllis ou aux rapports complexes entre la France et le FPR<sup>80</sup>. Le dernier rôle est de contribuer à la prise de conscience que cette histoire est aussi une histoire française : au sens où les choix de l'État français et de certains de ses responsables ont pesé sur le destin des Rwandais ; au sens où résident sur notre sol, dans notre immédiate proximité, des hommes qui ont fait partie des assassins ; au sens enfin où vivent aujourd'hui en France un certain nombre de descendants et d'héritiers de cette histoire rwandaise.



## Notes

<sup>1</sup> J.-P. Chrétien, M. Kabanda, *Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013, 304 p.

<sup>2</sup> S. Audoin-Rouzeau, H. Dumas, *Le génocide des Tutsis rwandais. 20 ans après*, in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°122, avril-juin 2014, p.3-16.

<sup>3</sup> L. Melvern, *A people betrayed. The role of the West in Rwanda's genocide*, Londres, Zed Books, 2000, 288 p.

<sup>4</sup> A. Des Forges, *Aucun témoin ne doit survivre*, Paris, Karthala/FIDH, 1999, 936 p. ; D. Ambrosetti, *La France au Rwanda. Un discours de légitimation morale*, Paris, Karthala, 2001, 153 p. ; C. Coquio, « Guerre coloniale française et génocide rwandais : la responsabilité, l'implication de l'État français et sa négation », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*,

n°99, 2006, p.49-71 ; O. Lanotte, *La France au Rwanda (1990-1004). Entre abstention impossible et engagement ambivalent*, Bruxelles, Peter Lang, 2007, 533 p. ; J. Morel, *La France au cœur du génocide des Tutsis*, Paris, Izuba édition/L'Esprit frappeur, 2010, 1565 p.

<sup>5</sup> I. Veyrat-Masson, P. Blanchard, *Les guerres de mémoire. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008, 336 p.

<sup>6</sup> De premiers résultats ont été présentés lors des colloques « Récits, constructions mémorielles et écriture de l'histoire » (Paris/Saint-Quentin-en-Yvelines ; novembre 2014) et « Conflict and Commemoration in the Postcolonial Francophone World » (Londres ; novembre 2014) ainsi que dans l'article : « L'empreinte des récits médiatiques. Mémoires françaises du génocide des Tutsis du Rwanda », in *Les Temps Modernes*, octobre-décembre 2014, p.166-188.

<sup>7</sup> L'étude de l'ensemble des documentaires et magazines d'information diffusés sur TF1, FR2 et Arte depuis 1994 (137 documents pour 75h37 de programmes) a été effectuée et croisée avec celle des sujets diffusés dans le JT de France 2 principalement en 1994 (242), 1998 (14), 2004 (5) et 2014 (5).

<sup>8</sup> L'analyse est exhaustive lors des périodes d'intensification de la couverture pour *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *Le Point*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Paris Match* avec 248 productions étudiées en 1998, 139 en 2004 et 67 en 2014. Les rédactions suivantes – *L'Humanité*, *La Croix*, *Marianne*, *Le Monde Diplomatique*, *Jeune Afrique*, *Causeur* – ont été prises en compte de manière plus ponctuelle.

<sup>9</sup> Nous renvoyons à notre ouvrage : *Silences et récits. Les médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, Paris, Ina Editions, 2016. Voir également : J.-P. Chrétien, « Dix ans après le génocide des Tutsis du Rwanda. Un malaise français ? », *Le Temps des Médias*, n°5, 2005/2, p.59-75 ; N. Réra, *Rwanda, entre crise morale et malaise esthétique*, Dijon, Les presses du réel, 2014, 648 p.

<sup>10</sup> Sur la couverture des médias étrangers : A. Thompson, *The media and the Rwanda genocide*, London, Pluto Press, 2006, 480 p.

<sup>11</sup> « Lettre ouverte au Président de la République », MSF, publiée dans *Le Monde* le 18 mai 1994.

<sup>12</sup> INA, JT, 20h, TF1, 16 mai 1994

<sup>13</sup> Voir notamment : « Rwanda : les amitiés coupables de la France », *Libération*, 18/05/1994, p.1 ; P. de Saint Exupéry, « Paris-Kigali : le virage de 1993 », *Le Figaro*, 3/06/1994, p.6 ; M.-P. Subtil, « La France s'efface au Rwanda », *Le Monde*, 7/06/1994, p.1.

<sup>14</sup> Ses objectifs officiels sont de mettre fin aux massacres et de venir en aide aux populations civiles. A des Forges, *op. cit.*, p.778.

<sup>15</sup> V. Hugeux, « France : opération rachat », *L'Express*, 23/06/1994, p. 81-82 ; J.-P. Mari, « Une intervention impartiale ? », *Le Nouvel Observateur*, 23/06/1994, p. 45.

<sup>16</sup> Plusieurs milliers de réfugiés ont été massacrés à Kibeho en avril 1995 par les soldats de l'Armée patriotique rwandaise.

<sup>17</sup> Sur la couverture de cette guerre : *Silences et récits*, *op. cit.*

<sup>18</sup> Les déclarations de F. Mitterrand à Biarritz en décembre 1994, évoquant l'existence de plusieurs génocides (Lanotte, *op. cit.*, p.310) et l'engagement de l'association Survie et de ses présidents J. Carbonare (1988-1994) et F.-X. Verschave (1995-2005) sur la question française, contribuent à entretenir la controverse : F.-X. Verschave, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, Paris, La Découverte, 1994, 175 p.

<sup>19</sup> P. Krop, *Le génocide franco-africain, faut-il juger François Mitterrand ?*, Paris, Lattès, 1994, 162 p. ; M. Ba, *Rwanda. Un génocide français*, Paris, L'Esprit frappeur, 1997, 111 p. Citons également : M. Sitbon, *Un génocide sur la conscience*, Paris, L'Esprit frappeur, 1998, 159 p. ; J. -P. Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, Paris, Editions sociales, 1998, 254 p.

<sup>20</sup> C. Braeckman, *Rwanda, histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, 341 p.

<sup>21</sup> En guise d'exemple : A. Frilet : « Accusé de génocide, le Père Wenceslas Munyeshyaka s'est réfugié en France », *Libération*, 20/06/1995.

<sup>22</sup> « Autopsie d'un génocide », INA, *La Marche du Siècle*, France 3, 21/09/1994.

<sup>23</sup> « Rwanda, après le génocide », INA, *Géo-*

polis, France 2, 9/02/1996.

<sup>24</sup> C. Lambroschini, P. de Saint-Exupéry, « France-Rwanda : un génocide sans importance... », *Le Figaro*, 12/01/1998, p.4.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> « Le syndrome de Fachoda », 13/01/1998, p.4 ; « Des silences d'État », 14/01/1998, p.4 ; « Le temps de l'hypocrisie », 15/01/1998, p.5.

<sup>27</sup> « Le syndrome de Fachoda », *op. cit.*

<sup>28</sup> « Un génocide sans importance... », *op. cit.*

<sup>29</sup> « Le temps de l'hypocrisie », *op. cit.*

<sup>30</sup> La plupart des faits avancés par P. de Saint-Exupéry dans son enquête ont été confirmés par des travaux ultérieurs et notamment par l'enquête dirigée par A. des Forges pour HRW et la FIDH : *Aucun témoin ne doit survivre, op. cit.*, p.757-798.

<sup>31</sup> « La France aurait fourni des armes au Rwanda pendant le génocide », *Le Monde*, 13/01/1998, p.5 ; M.-L. Colson, « Les Français entraînaient les miliciens hutus », *Libération*, 28/02/1998, p.8.

<sup>32</sup> Les travaux des parlementaires débutèrent le 24 mars pour s'achever le 9 juillet 1998. Les conclusions furent présentées par P. Quilès, le 15 décembre 1998. Sur les avancées et les limites de ce rapport : « Rwanda. Réflexions sur les rapports parlementaires de la Belgique et de la France », *Politique africaine*, n° 73, 1999/1, p.159-176.

<sup>33</sup> L'historien J.-P. Chrétien considère que le prisme de la culpabilité n'est pas le meilleur moyen de permettre à la commission d'établir toutes les responsabilités : « Au Rwanda, « la France » n'est pas coupable », *Le Monde*, 14/03/1998, p.17.

<sup>34</sup> « Plateau Paul Quilès », INA, JT, 20h,

FR2, 15/12/1998. Ces conclusions sont violemment attaquées par A. Glucksmann qui écrit : « Si notre pays s'était acoquiné avec les tueurs outre-Rhin comme il le fit à Kigali, M. Quilès aurait-il rendu une copie aussi confuse, quatre ans après Auschwitz ? » (« À pleurer », *L'Express*, 24/12/1998, p.44).

<sup>35</sup> Mises en place depuis 2001, les *Gacaca* sont des assemblées populaires chargées traditionnellement de régler certains litiges au sein d'un village ou d'une communauté et qui ont été utilisées pour juger les personnes suspectées d'avoir participé au génocide

<sup>36</sup> En guise d'exemple : « Génocide sans coupable », INA, *Envoyé spécial*, 26/04/2001.

<sup>37</sup> J. Hatzfeld, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Seuil, 2000, 233 p.

<sup>38</sup> A. Alvès, *La fabrique du témoignage : la trilogie rwandaise du journaliste-écrivain Jean Hatzfeld*, soutenue en 2012 à l'Université de Lorraine.

<sup>39</sup> De mars à mai 2004, S. Smith est à l'origine de 43% des articles du quotidien du soir. J.-P. Chrétien propose une analyse éclairante des thèses véhiculées dans le dossier du *Monde* du 10 mars 2004 : pour lui, le quotidien du soir a choisi de « se positionner dans un combat idéologique entre Paris et Kigali » : « Dix ans après le génocide des Tutsis du Rwanda... », *op. cit.*, p.68-69.

<sup>40</sup> S. Smith, « Le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière a bouclé l'instruction sur le crash de l'avion du président Habyarimana », *Le Monde*, 6/04/1994, p. 2. Si à l'heure actuelle, les travaux des historiens n'ont pas permis de trancher entre les différentes thèses en présence – les deux pistes principales restant la responsabilité du FPR ou d'extrémistes du *Hutu power*, l'enquête des juges Trévidic et Poux établit en janvier

2012 que les missiles ont été tirés depuis le camp de Kanombe alors aux mains des FAR et de la garde présidentielle.

<sup>41</sup> Sur ce point, la différence entre la couverture du *Monde* et celles de *Libération* et du *Figaro* est statistiquement flagrante : *Le Monde* consacre 21% de ses articles aux exactions du FPR ou à son rôle dans l'attentat contre 9% pour *Libération* et 5% pour *Le Figaro* (pour les mois de mars, avril et mai 2004).

<sup>42</sup> S. Smith, « La « boîte noire » du Falcon aurait été transférée, il y a dix ans, au siège de l'ONU, à New York », *Le Monde*, 10/03/2004, p.3.

<sup>43</sup> Là encore, les statistiques sont frappantes : 9% des articles sont consacrés au rôle de la France par la rédaction du *Monde* contre 33% pour *Le Figaro* et 35% pour *Libération*. Lorsque Smith revient sur ce thème, c'est le plus souvent pour contrer les accusations qui pèsent sur la France.

<sup>44</sup> Voir l'éditorial : « L'abîme rwandais », *Le Monde*, 10/03/2004, p.15.

<sup>45</sup> C. Ayad, « Kagame, la mère du génocide rwandais », *Libération*, 10/03/2004, p.10.

<sup>46</sup> S. Klinkemallie a comparé les réactions des journaux français et belges aux « révélations » de Smith : elle établit la méfiance des journalistes belges qui soulignent dès 2004 – et confirment *a posteriori* – l'opportunité de la diffusion de telles informations, quelques jours avant les commémorations. M.-F. Cros, du *Soir*, considère par exemple que « la fuite était organisée par les autorités françaises » : *Rwanda. La presse en question*, Villeurbanne, Golias, 2007, p.166-173.

<sup>47</sup> Propos rapportés par Francesco Fontemaggi de *Libération* : « Kagame accuse la France en la « regardant dans les yeux », *Libération*,

8/04/2004, p.8.

<sup>48</sup> Dans cet ouvrage, P. de Saint-Exupéry revient notamment sur l'épisode de Bissero déjà évoqué en 1994 et 1998. Il s'agit là d'un point de cristallisation de la controverse puisque l'armée française est accusée d'avoir attendu trois jours avant de porter secours à des réfugiés tutsi menacés : *L'Inavouable, la France au Rwanda*, Paris, Les Arènes, 2004, 287 p.

<sup>49</sup> S. Smith, « L'infamante accusation de « complicité » de la France est portée sans preuves », *op. cit.*

<sup>50</sup> V. Hugué, « Retour à Bissero », *L'Express*, 12/04/2004, p.68-75 ; P. Sabatier, « Indépendance », *Libération*, 7/04/2004, p. 3 ; C. Ayayd, « Le silence coupable de la France », *Libération*, 7/04/2004, p.4.

<sup>51</sup> « Rwanda : Le procès fait à la France », *Le Point*, 15/04/2004, p. 47.

<sup>52</sup> D. de Villepin est alors encore ministre des Affaires étrangères pour quelques jours. Il devient ministre de l'Intérieur le 31 mars 2004 : « Rwanda, les leçons d'un génocide », *Libération*, 25/03/2004, p.33.

<sup>53</sup> Y. Gounin, *La France en Afrique*, Paris, De Boeck, 2009, p.43-47.

<sup>54</sup> Il s'agit là d'un des éléments expliquant le relatif consensus de la part des anciens responsables socialistes et du principal parti de droite (RPR puis UMP). Rappelons par ailleurs qu'E. Balladur, A. Juppé, D de Villepin ou H. Védrine étaient associés au pouvoir durant la deuxième cohabitation (1993-1995) respectivement en tant que Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères, directeur de cabinet du Ministre des affaires étrangères et Secrétaire général de l'Elysée. Du côté de certains socialistes, cette crispation sur la version officielle de

1994 vise aussi défendre la mémoire de François Mitterrand.

<sup>55</sup> S'il rappelle les bienfaits de la mission Quilès, il ne s'appuie pas sur les apports de cette mission quant aux liens entretenus par la France avec Kigali avant et pendant le génocide. La réponse de *Libération* est d'ailleurs cinglante : sous la plume de Jacques Amalric, *Libération* évoque « un article aussi convenu que discutable » et établi un lien entre cet article et ce qu'il considère comme « des fuites organisées pour faire connaître les conclusions de l'enquête menée depuis des années par le juge Bruguière ». Ce lien est selon Amalric de tenter de replacer sur le devant de la scène la version officielle des faits afin « de faire oublier les responsabilités françaises » : « L'Afrique, une impossible neutralité », *Libération*, 1/04/004, p.41.

<sup>56</sup> Voir par exemple : R. Maison, G. de La Pradelle, « L'ordonnance du juge Bruguière comme objet négationniste. », *Cités*, n°57, 2014/1, p. 79-90.

<sup>57</sup> Journaliste et écrivain, P. Péan est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont *Affaires africaines* (Fayard, 1983). P. Péan, *Noires fureurs, blancs menteurs*, Paris, Mille et une nuits, 2005, 544 p.

<sup>58</sup> Voir notamment : « Rwanda, la France accusée », INA, *C dans l'air*, France 5, 6/12/2005.

<sup>59</sup> Sur cette littérature : E. Smith, « Les derniers défenseurs de l'Empire : quand l'armée française raconte son Rwanda », *Les Temps modernes*, n°680-681, p.66-100.

<sup>60</sup> Sur les récits négationnistes : J.-P. Chrétien, « France et Rwanda : le cercle vicieux », *Politique africaine*, n°113, mars 2009, p.121-137 ; H. Dumas, « Banalisation, révision et négation : la « réécriture » de l'histoire du génocide des Tutsis », *Esprit*, 2010/5, p.85-102.

<sup>61</sup> B. Lugan, *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*, Paris, éd. du Rocher, 2005, 288 p.

<sup>62</sup> Voir pour *Marianne* les articles de P. Girard, P. Péan, R. Soubrouillard et A. Léauthier.

<sup>63</sup> Ils profitent en cela des zones d'ombre qui entourent encore les deux guerres du Congo : G. Prunier, *Africa's world war*, Oxford University Press, 2011, 576 p.

<sup>64</sup> Ont été recensés : « La France coupable », INA, France 5, *Les détectives de l'histoire*, 8/12/2010 ; « Rwanda, une intoxication française », INA, *Spécial investigation*, Canal+, 8/04/2013. La fiction d'Alain Tasma, *Opération Turquoise* est diffusée en 2007 sur Canal +.

<sup>65</sup> Outre Bisesero, citons parmi les principaux thèmes qui cristallisent les tensions durant cette période : la polémique autour du témoignage d'Abdul Ruzibiza ; les apports de l'enquête du juge Trévidic sur l'attentat du 6 avril ; les rencontres entre Kagame et Sarkozy ; la publication de l'ouvrage de Péan sur Kouchner (*Le Monde selon K*, Paris, Fayard, 2009) ; les lenteurs de la justice française...

<sup>66</sup> R. Moussaoui, « Le Rwanda, ente travail de mémoire et désir de vivre », *L'Humanité*, 7/04/2014.

<sup>67</sup> C. Bensimon, « La jeunesse rwandaise veut refermer définitivement le livre noir du génocide », *Le Monde*, 8/04/2014.

<sup>68</sup> Un autre thème possède une centralité forte : celui de la « traque » des génocidaires (« Rwanda, des prêtres accusés », INA, *Pièces à conviction*, 23/04/2014). Dans le genre très codifié du reportage d'investigation, la logique de programmation liée aux commémorations rencontre ici une logique plus en connexion avec l'actualité, puisque

ces programmations sont en partie la conséquence de l'action du Collectif des parties civiles pour le Rwanda et du procès de Pascal Simbikangwa qui s'est tenu à Paris en mars 2014.

<sup>69</sup> Dans *Jeune Afrique* (n° 2778, 6/04/1994), P. Kagame évoque « le rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution même ».

<sup>70</sup> E. Balladur, *L'Interview de Jean-Pierre Elkabach*, Europe 1, 7 avril 2014; le communiqué de G. Longuet est notamment repris par l'AFP (*Dépêche*, 9/04/2014, 12h23).

<sup>71</sup> H. Védrine, « La France et le génocide rwandais », France Culture, 4/04/2014; A. Juppé, « L'honneur de la France », article publié le 5 avril sur le blog de l'auteur.

<sup>72</sup> Déclaration du porte-parole du Ministère des Affaires étrangères reprise par Reuters le 8 avril 2014.

<sup>73</sup> *Le Nouvel Observateur*, 6/04/2014. Voir également « Polémiques à tombeau ouvert » publié en « une » du *Canard enchaîné* du 9 avril 2014.

<sup>74</sup> Nous pensons ici aux ouvrages des journalistes J.-F. Dupaquier (*Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, Paris, Karthala, 2014), B. Collombat et D. Servenay (*Au nom de la France, guerres secrètes au Rwanda*, Paris, La Découverte, 2014).

<sup>75</sup> Auteur de *Vents sombres sur le lac Kivu*, G. Ancel confirme la dimension militaire et offensive de l'opération Turquoise durant ses premiers jours : « Nouvelles révélations sur l'opération humanitaire française au

Rwanda en 1994 », site de France Culture, <http://www.franceculture.fr/2014-04-07-nouvelles-revelations-sur-l-operation-humanitaire-francaise-au-rwanda-en-1994>, 7/04/2014. À noter que L. de Vulpian avait déjà recueilli le témoignage de Thierry Prunghaud, ancien membre du GIGN qui a participé à Turquoise et qui décrit les conditions d'intervention de l'opération : L. de Vulpian, T. Prunghaud, *Silence Turquoise. Rwanda 1992-1994. Responsabilités de l'État français dans le génocide des Tutsis*, Paris, Don Quichotte, 2012, 348 p.

<sup>76</sup> A. Juppé ose évoquer « l'accueil enthousiaste » des populations alors que, dès 1994, quelques journalistes avaient dénoncé la manière dont les autorités génocidaires avaient préparé cet accueil pensant que les soldats français venaient les aider à remporter la guerre contre le FPR : « L'honneur de la France », *op. cit.*

<sup>77</sup> Déclaration de politique générale prononcée devant l'Assemblée nationale le 8 avril 2014.

<sup>78</sup> Message cité par l'AFP (« Le Drian défend le rôle de l'armée française en 1994 au Rwanda », dépêche AFP, 11/04/2014, 9h28).

<sup>79</sup> Pour une production en ce sens : G. Mihaely, T. Le Méné, « La France n'a pas à rougir de son action au Rwanda », *Causeur*, 10/04/2014, consultable en ligne, <http://www.causeur.fr/rwanda-operation-turquoise-paul-kagame-27032.html>.

<sup>80</sup> Ajoutons la nécessité de ne pas laisser l'étude de certains événements comme les deux guerres du Congo à ceux qui font un usage et une lecture idéologique de l'histoire.